Trait d'plume

Le journal municipal de **Messery**

Rives du Léman

N°30 AUTOMNE 2024

Haute-Savoie • 74140 Messery • Mairie • 04 50 94 71 57 • www.messery.fr

édito

Serge BEL, Maire de Messery

Mesdames et Messieurs, chers Messerolins,

A l'instant où j'écris ces quelques lignes, je suis bouleversé par les divers événements climatiques qui traversent l'Europe, notre pays avec l'Ardèche, l'Isère, la Seine et Marne et d'autres régions. En Espagne à Valence aussi, c'est catastrophique et cruel puisqu'il y a des pertes humaines. Il faut se rendre à l'évidence que ce ne sont pas les caprices de la nature mais bien l'homme qui a contribué à rendre cette situation de « KO » trop dur pour les populations qui subissent les dérèglements d'aujourd'hui. Nous sommes relativement épargnés mais, pour autant, nous ne sommes pas à l'abri d'un phénomène brutal.

Des météorologues et climatologues prédisent un phénomène « la Nina » pour cet hiver, qu'il faut s'attendre à des baisses de température et refroidissement global. Pour le moment, nous observons une certaine douceur des températures. Il faut reconnaître que nous n'avons plus d'hiver et que la neige devient une denrée rare en moyenne montagne et que des choix radicaux devront être pris pour peut-être abandonner la façon de voir et pratiquer le tourisme et les sports de glisse en Savoie.

Plus localement, les entreprises ont reçu les ordres de mission pour la salle des fêtes des Semiss, les premières réunions de préparations du chantier vont s'enchaîner à partir de novembre avec l'objectif de préparer les travaux et une entrée dans le vif du sujet pour janvier 2025.

Les premières réunions du SIVU « les P'tits crayons » se succèdent : après l'installation du comité syndical, vient maintenant le temps pour le rôle de chacun et l'installation des commissions, les délégations pour l'exécutif. Les premières réflexions vont pour la cantine : extension et self-service ? Si le comité part dans ce choix, il faudra que le personnel soit consulté et écouté car cela va profondément changer le fonctionnement. Nous allons travailler sur l'isolation thermique des bâtiments, il faut absolument réduire le coût énergétique. Cela ne pourra se faire que par un plan pluriannuel d'investissement à minima sur 4 ans car l'addition est lourde.

Coté agglomération, le PLUiHM arrive sur la fin de la première phase, rédactions du règlement et plan et schéma avec les définitions des OAP.

Enfin, le conseil communautaire a avancé pour la création de la piscine et du gymnase de Douvaine (sur les terrains après le collège). Il va être question du choix du bureau d'architecture. Vous trouverez ci-contre le descriptif du projet.

Nous préparons activement la sécurisation en eau du secteur Sud de l'agglomération avec plusieurs études portant sur le doublement de l'usine de potabilisation de Chevilly, une nouvelle adduction d'eau entre Douvaine et Bons, avec un puissant réservoir sur les hauts de Bons-en-Chablais.

En parallèle, nous préparons les derniers documents pour le lissage et l'harmonisation des tarifs de l'eau et de la taxe d'assainissements sur l'ensemble du territoire de l'agglomération, car les écarts sont trop importants entre secteur pour réguler en une seule fois ces tarifs. Nous avons déjà franchi deux paliers de convergence. L'année 2025 sera le point de départ dernier lissage sur 3 ans.

En attendant, j'espère que vous passerez de bonnes fêtes, prenez soin de vous et de vos proches.

Serge BEL

PUBLICATION

Édition trimestrielle - N°30
AUTOMNE 2024

Mairie de Messery
Chemin de la Cure - 74140 MESSERY

Directeur de publication :
Serge BEL, maire

Responsable de publication :
Nathalie VUARNET, 2e adjointe

Ont participé à ce numéro :

Textes
Serge BEL
Nathalie VUARNET
Grégoire THIEFFRY
Léa OSSEDAT
Claude GERARD
Myriam MAS
Catherine PAYOT
Maité MILOT DE MATOS
Classe de CP
Martine PEANNE
Aline ASTARJIAN
Thonon Agglomération
Emilie GRAND
Amélie COLLOMB

Crédit photos
Maité MILOT DE MATOS
Aline ASTARJIAN
Catherine PAYOT
Emilie GRAND
Gunilla SKARIN PARTE

Création et impression :
Imprimerie MATHY
74200 Thonon-les-Bains
Graphisme Atelier 2L

Imprimé sur du papier PEFC
(issu de forêts gérées durablement
et de sources contrôlées)

Impression réalisée dans
les ateliers de l'imprimerie Mathy
Label Imprim'vert

expression groupe minoritaire - Pas d'article transmis

PROJET

CRÉATION DE LA **PISCINE** ET DU **GYMNASE** DE DOUVAINE

Voici le choix retenu pour l'aménagement des bâtiments et des espaces, sur les terrains après le collège :

PISCINE / 2 541 M²

- Bassin sportif de 25 m et 8 lignes soit 530 m²
- Bassin annexe de 250 m²
- Bassin d'aisance de 125 m²
- Gradins de 150 places
- Vestiaires, sanitaires, douches, circulation, rangement…

GYMNASE / 2 805 M²

- Salle omnisport comprenant un espace spectateurs
- Dojo
- Salle d'escalade
- Salle Polyvalente
- Vestiaires, sanitaires, douches, stockage, circulation…

COMMUNS / 1 444 M²

- Accueil, espace d'attente, sanitaire public…
- Locaux du personnel, administration
- Locaux techniques

ESPACES EXTÉRIEURS / 2 950 M²

- Parvis / stationnement vélos
- Stationnement de 100 places + 2 cars couvert avec ombrière photovoltaïque

Le coût des travaux est estimé par l'AMO à 22 738 400 € HT.

Le montant de l'opération, comprenant les travaux, mais également les études préalables, honoraires de maîtrise d'œuvre, frais de concours, etc. est estimé à 30 899 100 € HT soit 37 078 900 € TTC.

CCAS

SORTIE DES AINÉS

Jeudi 26 septembre 2024, le CCAS de la commune de Messery conviait les personnes du 3e âge à une sortie en territoire Manigodin.

42 personnes ainsi que 4 membres du CCAS participaient à cette journée.

Le départ à 8h, avec la société de transport GAL et une météo pas très favorable, nous mena jusqu'à Manigod en passant par Thônes.

Accompagné de Christophe, nous avons eu la visite guidée du magnifique orgue à tuyaux entrecoupée de petites aubades et d'anecdotes. Puis ce fut la montée du col de la Croix Fry, avec la présentation de Manigod et ses magnifiques chalets en direction du restaurant Les Sapins où un excellent repas nous attendait.

Toujours accompagné de Christophe avec son accordéon, quelques danses et chants ont rythmés l'après-midi.

Vers 17h, il était déjà l'heure de renter, un détour par la Clusaz, et notre chauffeur nous a ramené à Messery, accompagné de chansons et de blagues de Claude en se disant à l'année prochaine !

Hommages

« Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants. »

Jean d'Ormesson

La commune de Messery salue la mémoire de deux de ses doyens qui l'ont quitté à quelques mois d'intervalle. Elle présente ses hommages à Mme Sylvianne DELVAL, née Clowez, décédée le 29 octobre 2024 à l'âge de 101 ans, et au père Louis DIGONNET décédé le 5 juin 2024, à l'âge de 98 ans.

Tous deux étaient des fidèles du banquet annuel des anciens dont sont issues ces photos.

ATELIERS COMPOST À L'ÉCOLE

Article rédigé par les CP aidés de leur maîtresse

Le mardi 8 octobre, Amandine et Emilie, en collaboration avec la mairie, ont proposé aux élèves de GS/CP, de CP et de CE1 de participer à des ateliers sur le thème du compost.

Pour l'occasion, les bacs à compost de l'école ont été ouverts et le compost prêt à être utilisé a été recueilli. Nous avons pu le toucher, le tamiser... et observer à la loupe les petites bêtes qui participent à transformer nos déchets organiques en compost. Il y avait des vers de terre, des larves de scarabées, des mille-pattes, des cloportes, et nous avons même vu des champignons qui formaient des fils blancs.

D'autres ateliers nous ont permis de discuter autour de photographies, d'apprendre à distinguer les déchets organiques des déchets non-organiques, de classer des objets en fonction du temps qu'ils mettent à disparaître dans la nature, et de comprendre le cycle de vie d'une fleur.

Nous nous sommes bien amusés, et nous avons beaucoup appris.

Nous pourrons bientôt nous servir de nos nouvelles connaissances afin de réaliser de jolis panneaux pour le Potager Solidaire de Messery, lui-même nourri par le compost de l'école !

LES CM2 EN IMMERSION
À LA BASE NAUTIQUE
DE SCIEZ

LES ÉLÈVES DES CLASSES DE CM2 DE L'ÉCOLE « LES PETITS CRAYONS » ONT VÉCU UNE SEMAINE FABULEUSE SUR LE LAC !

Du 7 au 11 octobre, ils se sont rendus à la base nautique de Sciez pour participer à un stage de voile. Dès leur arrivée, ils ont été accueillis par une équipe de moniteurs (Ange, Nina et Killian), ravis de faire découvrir leur passion de la voile aux jeunes navigateurs en herbe.

Les enfants ont pu s'approprier le matériel et prendre note des consignes de sécurité. Ils ont appris à identifier les différentes parties du bateau, à se familiariser avec le vocabulaire maritime, ainsi qu'à enfiler leur gilet de sauvetage, indispensable pour chaque sortie sur l'eau. Après avoir appris à préparer les bateaux, les élèves ont pris la mer... ou plutôt le lac ! Les objectifs principaux de cette semaine de stage était de développer l'esprit d'équipe ainsi que leur autonomie.

Cette semaine à la voile a permis aux enfants de créer des souvenirs inoubliables.

COURSE ELA !

Le jeudi 17 octobre, les élèves des classes élémentaires de l'école « Les Petits Crayons » ont mis leurs baskets pour « battre la maladie » en participant à la course ELA (Association Européenne contre les Leucodystrophies).

Nous avons eu beaucoup de chance avec la météo et nos champions de la course ont parcouru 1084 km !

Nous remercions nos élèves pour cette belle performance, les parents volontaires pour l'encadrement et les enseignants pour la mise en place de ce beau projet !

AU REVOIR COLETTE, TU VAS NOUS MANQUER !

Heure du conte
Noël 2015

Heure du conte
Septembre 2022

APRÈS DE NOMBREUSES ET BELLES ANNÉES AU SEIN DE L'ÉQUIPE DES BÉNÉVOLES DE LA BIBLIOTHÈQUE, COLETTE, NOTRE CONTEUSE ET DOYENNE A PRIS UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE !

Petits et grands, enfants et parents garderont, c'est sûr, un très bon souvenir de Colette qui savait emporter son public dans des histoires où elle y mettait tout son cœur !

Colette, c'était une voix douce, des yeux pétillants, une gentillesse et une énergie qui va nous manquer.

Toute l'équipe et le public de « l'Heure du conte » lui souhaitent le meilleur pour la suite et encore et toujours de belles lectures à partager au sein du Club de lecture de la bibliothèque.

La relève est assurée avec Anne qui nous a rejoint pleine d'idées et d'entrain pour animer « l'Heure du conte ».
Ce fût le cas, le 25 septembre dernier, à l'occasion de la découverte des albums en lice pour la Fête du livre, dans le cadre du Festival des P'tits Malins 2024.

PROFITEZ DE 8 NOUVELLES RESSOURCES

Aux côtés d'Europresse, de Toutapprendre et des livres numériques, vous allez trouver de nombreux contenus destinés aux enfants (dessins animés, comptines, chansons, jeux...), une offre élargie de cinéma et films documentaires, des spectacles à visionner en illimité, une plateforme de musique en streaming mais aussi une centaine de jeux vidéo à installer sur votre ordinateur !

Pour accéder rapidement et gratuitement à l'ensemble de ces ressources, rien de compliqué. Il suffit de vous connecter comme à votre habitude (si vous êtes inscrit*) sur le portail d'e-medi@s, puis de cliquer sur la rubrique du menu de votre choix, puis cliquer sur le logo correspondant à la ressource souhaitée dans l'encart « Accès direct ».

Rappel... c'est quoi e-medi@s ? :

Ce sont des ressources numériques partout, pour tous et disponibles gratuitement !

Presse en ligne, cours d'autoformation, livres numériques et audio, dessins animés, comptines et jeux pour les enfants à partir de 3 ans, films, spectacles, plateforme de musique en streaming, jeux vidéo.

Comment en profiter ? :

Il suffit d'habiter en Savoie ou Haute-Savoie et d'avoir plus de 18 ans.

*Inscrivez-vous auprès de la bibliothèque ou à l'aide du formulaire d'inscription disponible en ligne.

Alors n'hésitez plus et inscrivez-vous ! https://e-medias.biblio7374.fr/

L'ÉTÉ, TOUT EST PERMIS..... même de dessiner par terre !

Une belle journée de vacances, des seaux remplis de craie, le parvis de l'Espace Littorelle a été décoré et des enfants (plus ou moins grands) tous, très inspirés.

BIBLIO'LAC

Une bibliothèque éphémère au bord du lac, pour profiter des plaisirs de la lecture dans un très bel endroit, à l'ombre des arbres : c'est exactement ça, le concept de **Biblio'Lac** !

Coin jeunesse sur le plaid avec bac d'albums, magazines et doudouthèque ; sélection adulte avec mini salon de jardin.

Les gens sont contents et ils le disent spontanément : *C'est super, bonne initiative / Bravo, super idée la bibliothèque à la plage / Trop sympa, très pratique / Super action / C'est une bonne chose / C'est très innovant !*

Ici, pas besoin de s'inscrire : les lectures sont à emprunter gratuitement !

LAURIERS VERTS

Le Prix Littéraire Environnement De Rives en Pages, 1re édition,

a été désigné par une cinquantaine de jurys indépendants mis en place par des bibliothèques / médiathèques, écoles, universités et associations qui ont lu et noté les ouvrages entre décembre 2023 et fin juillet 2024,

Les noms de deux lauréats ont été divulgués le 26 octobre, à l'issue d'une journée dédiée à la Culture et à l'Environnement au Pôle Culturel de la Visitation à Thonon-les-Bains.

Pour la section Jeunesse, Olivier DAIN-BELMONT est récompensé pour son ouvrage **«Perma Village, le village de mes rêves »**, aux éditions Sarbacane.

Pour la section Adulte, Sébastien BOHLER a reçu le prix pour son ouvrage **« Striatum »,** aux éditions Bouquins.

Pour le prochain Prix Littéraire Environnement 2025, la sélection des 10 ouvrages dans chaque catégorie Adulte et Jeunesse sera divulguée en novembre, et soumise pour lecture à des jurys indépendants entre décembre 2024 et début septembre 2025.

La bibliothèque de Messery est partenaire de ce prix.

DES PERCHOIRS À RAPACES POUR CONTRÔLER LES RONGEURS

Les services techniques de la commune vont installer un perchoir à rapaces au verger des Semiss.

POURQUOI ?

Le biocontrôle des rongeurs par l'intermédiaire de la prédation peut s'appuyer sur une large gamme de prédateurs naturels. C'est leur diversité qui fera la force et l'efficacité d'un tel contrôle.

Les rapaces diurnes et nocturnes ont pour habitude de se percher régulièrement au cours de leurs sessions de chasse. Cela leur permet d'économiser leur énergie, surtout en hiver, et de chasser à l'affût. Les rapaces de campagne (buse variable, faucon crécerelle, effraie des clochers...) sont de gros consommateurs de petits mammifères, surtout de campagnols, musaraignes et mulots qui eux même se nourrissent des racines d'arbres.

En posant des perchoirs, leur présence est favorisée.

LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE L'OBSOLESCENCE PROGRAMMÉE

Le renouvellement constant des appareils incite à la surproduction, occasionnant des pollutions gigantesques tout au long du cycle de vie du produit, de l'extraction des matières premières, de la production de l'appareil, de sa distribution, de son fonctionnement et de sa fin de vie.

Exemple : pour un téléviseur de 11 kg (écran de 40 à 49 pouces), ce sont en réalité 2,5 tonnes de matières et ressources qui ont été mobilisées pour sa fabrication (minerais, pétrole, charbon, bois, eau…). La « matière mobilisée » comprend par exemple les tonnes de terres excavées pour quelques grammes de matériaux rares nécessaires à la confection de composants électroniques.

À noter que le téléviseur remporte la palme de l'appareil électronique le plus polluant (en termes de Gaz à Effet de Serre (GES). Comme pour le smartphone, la tablette, l'ordinateur et l'imprimante, c'est la phase d'extraction des matières premières qui génère le plus d'impacts environnementaux, responsable d'environ 75 % des émissions de GES.

De plus, lors de son utilisation, un téléviseur de 20 pouces nécessitera une puissance de 20 watts pour fonctionner, un 60 pouces en requiert entre 110 et 150, soit 6 à 7 fois plus !

A cela s'ajoutent les circuits de recyclage qui ne prennent pas totalement en charge les déchets électroniques.

Placés dans des déchetteries à ciel ouvert, les appareils usagés victimes de l'obsolescence programmée se désagrègent avec le temps. Les composants qu'ils contiennent contaminent alors les sols, les eaux et provoquent une hausse des émissions de gaz à effet de serre.

Selon l'organisation « Halte à l'obsolescence programmée » (HOP), l'allongement de la durée de vie des équipements informatiques, de l'électroménager, du textile et de l'ameublement permettrait de diminuer les émissions annuelles françaises de 77 millions de tonnes de CO2*.

La loi anti-gaspillage promulguée le 10 février 2020, a instituée l'indice de réparabilité. Cette note sur 10, obligatoire sur les produits au moment de leur achat porte sur plusieurs typologies d'appareils électriques. L'objectif de cet indice est de sensibiliser le consommateur, dès l'achat, à la réparation du produit en l'informant de la réparabilité de son appareil.

Alors, que ce soit pour réduire notre impact carbone ou les autres impacts environnementaux, et en attendant d'autres réglementations dans l'industrie, la formule reste la même : évitons le suréquipement, le surdimensionnement, et le renouvellement trop fréquent des produits achetés.

* **L'équivalent carbone** est une unité de mesure scientifique, comme le mètre ou le kilo. Si le gaz carbonique - aussi appelé CO2 ou dioxyde de carbone - a été choisi, c'est notamment parce qu'il est le principal gaz à effet de serre contribuant au réchauffement du climat.

L'équivalent CO2 est mono-critère : cela ne traduit que l'impact sur le changement climatique. Production de déchets, pollution des eaux et des sols, épuisement des ressources naturelles ne sont pas mesurées par cet indicateur qui reste celui que l'on connaît le mieux.

PRIVILÉGIONS LA RÉPARATION (par exemple, dans un « Repair café »), le réemploi, la location occasionnelle, le prêt, l'échange, l'achat d'occasion…

Une carte de la réparation
et du réemploi à Thonon Agglo est accessible en scannant sur ce QR code
https://longuevieauxobjets.ademe.fr/reparation-reemploi-thonon-agglom

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
Liberté
Égalité
Fraternité

L'INDICE DE RÉPARABILITÉ

Une **NOTE SUR 10** en cours de déploiement depuis le

1ER JANVIER 2021

Un outil visible sur **6 CATÉGORIES** de produits, en magasin et sur internet :

SMARTPHONE, ORDINATEUR PORTABLE, TONDEUSE À GAZON ÉLECTRIQUE, LAVE-VAISSELLE, ASPIRATEUR ET NETTOYEUR HAUTE-PRESSION

Une **MESURE DE LA LOI ANTI-GASPILLAGE** pour une

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Il indique si un produit est **PLUS OU MOINS RÉPARABLE** :

1,5 /10 — **3** /10 — **5,5** /10 — **7** /10 — **8,5** /10

Grâce à plusieurs critères, notamment :

La **DÉMONTABILITÉ** du produit

La **DISPONIBILITÉ DES CONSEILS** d'utilisation et d'entretien

La disponibilité et les prix des **PIÈCES DÉTACHÉES**

L'objectif ?

LUTTER CONTRE L'OBSOLESCENCE (programmée ou non)

ÉVITER LE GASPILLAGE des ressources

Besoin d'aide pour réparer ?
Rendez-vous sur le site **longuevieauxobjets.gouv.fr** pour accéder à des tutos, conseils et astuces, et à un annuaire de professionnels proches de chez vous.

Plus d'informations sur l'indice de réparabilité sur **www.ecologie.gouv.fr/indice-reparabilite**

HOP, HOP, HOP !

HALTE À L'OBSOLESCENCE PROGRAMMÉE

En 2015, La France a été le premier pays au monde à interdire cette pratique, destinée à réduire volontairement la durée d'utilisation d'un produit, pour favoriser l'achat de nouveaux.

Il existe plusieurs types d'obsolescence programmée :

- **L'OBSOLESCENCE ESTHÉTIQUE**
  C'est l'obsolescence par effet de mode : le consommateur remplace le produit passé de mode ou ne répondant plus à ses critères d'innovation (design, fonctionnalités...). La publicité incite explicitement à renouveler un produit qui fonctionne encore.

- **L'OBSOLESCENCE TECHNIQUE**
  Le produit arrête de fonctionner ou ne peut plus remplir sa fonction première du fait d'un défaut technique.

- **L'OBSOLESCENCE LOGICIELLE**
  Le produit n'est plus utilisable à cause d'un produit associé qui ne fonctionne plus et qui n'est ni réparable ni remplaçable. Exemple : un chargeur de téléphone plus commercialisé, une nouvelle mise à jour incompatible avec l'appareil.

- **L'OBSOLESCENCE FONCTIONNELLE**
  Le produit ne peut pas être réparé par le fabricant, car il ne répond plus aux usages permis par le progrès technique, une évolution réglementaire et/ou économique. Il coûterait plus cher à faire réparer qu'à renouveler.

Repair Café

REPAIR CAFÉ

JETER...?
PAS QUESTION !

C'EST QUOI ? Un lieu où des bénévoles aident à RÉPARER des objets.

QUELS OBJETS ?
Tous pourvu qu'ils soient transportables. Chaque réparation est un défi.

C'EST CHER ? Entièrement gratuit.

IL FAUT ADHÉRER ?
Pas besoin – seulement une adhésion morale.

RENDEZ-VOUS ?
On ne peut pas prendre rendez-vous, c'est par ordre d'arrivée.

GARANTIE ?
Non, mais des conseils peuvent être donnés pour les pièces de rechange.

C'EST OÙ ?
Le Repair Café du Chablais a lieu tous les derniers samedis du mois à LA R'MIZE (PÔLE RESSOURCERIE)
19 route impériale, 74200 Anthy-sur-Léman

AUTRES QUESTIONS ?
Peut-être une réponse sur :
https://repaircafethonon.wordpress.com/vos-questions/
ou https://repaircafethonon.wordpress.com/
Email : repaircafechablais@protonmail.com

A QUAND UN REPAIR CAFÉ À MESSERY ???

La balle est dans le camp des messerolins et des messerolines.

Cela ne demande que quelques heures par mois, ne nécessite pas de compétences spécifiques, peut être un esprit d'équipe, et être prêt à une expérience enthousiasmante.

Si vous aimez bricoler, venez voir comment cela se passe au Repair Café du Chablais. Soit vous trouverez de l'inspiration et de la motivation pour le futur Repair Café de Messery, ou peut-être serez-vous enthousiaste au point de nous rejoindre au vu de l'ambiance chaleureuse et amicale.

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

RECONSTRUCTION DE LA SALLE DES SEMISS : PRIORITÉ AU LOCAL ET AU BAS CARBONE !

Après les plans, le dépôt du permis de construire, les délais imposés par les phases réglementaires et l'appel d'offres, le chantier devrait débuter fin d'année 2024 et s'étendre sur une année environ.

Cette salle multifonction sera édifiée sur l'emplacement de l'ancienne, afin de ne pas créer d'artificialisation de sol supplémentaire dans ce secteur.

- La structure du bâtiment sera conçue en béton de bois TimberRoc®, matériau composé de granulats de bois (bois dit de « trituration », provenant de rondins ou de chutes de scieries), de ciment, et d'eau. Ce nouveau matériau, fabriqué localement à Viry, a des qualités isolantes thermo-phoniques. Il a l'avantage d'améliorer le confort d'été et d'être un matériau à l'empreinte carbone peu élevée.
- L'ossature bois sera quant à elle, labellisée « bois des Alpes », afin de limiter le transport et de soutenir les emplois locaux.
- Le mode de chauffage en géothermie sera renforcé par une installation photovoltaïque sur la toiture. La centrale villageoise Chabl'energies, SCOP locale, proposera un partenariat pour cette installation.
- Des cuves de récupération d'eau de pluie seront installées et bénéficieront en priorité aux besoins communaux.
- Les toitures basses à toit plat seront végétalisées et profiteront des performances de cette technique en termes d'isolation thermique.
- Les baies vitrées seront en partie équipées de brise-soleil à lames orientables (BSO) afin de limiter la pénétration des rayons solaires en été, et de conserver une bonne luminosité à l'intérieur des locaux.

Modularité :

L'espace intérieur sera composé d'une grande salle centrale d'environ 250 m², modulable en deux espaces, au moyen d'une cloison amovible, pour répondre aux différents besoins de la commune. Le reste du bâtiment sera complété par un espace bar, des vestiaires, WC PMR et une partie office.

Cette salle est un ERP (équipement recevant le public) de 4e catégorie, elle pourra accueillir 250 personnes au maximum. Elle sera à disposition en priorité de la Mairie pour les manifestations communales, des associations à but non lucratif et des habitants de la commune.

Financements :

- Montant de l'opération : 2 522 000 € TTC
- Subventions octroyées : 500 000 € (300 000 € = Département ; 200 000 € = Région)
- En attente : DETR (subvention de l'Etat) + subvention « bois local »

Cette opération ne fait pas appel à l'emprunt, elle est financée en fond propre.

URBANISME

DÉCLARATION PRÉALABLE

- ENAULT Sébastien, 29 B chemin de Sergyieu ; panneaux photovoltaïques
- TOGNON Enrico, 15 route de Marcille ; panneaux photovoltaïques 28 m²
- EXBRAYAT Laurent, 15 route de Marcille ; panneaux photovoltaïques
- SOLEIL VERT DE FRANCE, 34 B route de Frize ; panneaux photovoltaïques
- DE SEGURET Olivier, 8 chemin de Sergyieu ; division en vue de construire
- COSSERON Christophe, 11 I chemin de la Crozette ; panneaux photovoltaïques
- LACOUR CELESTE, 15 ch. de Vetrau ; annexe en bois naturel en bois, toit plat
- LAMOTHE Mickaël, 15 rue d'essert, création d'un puit de lumière
- GUIST Christophe, 45 B chemin de Sergyieu ; clôture
- BOBIN Eric, 61 route des repingons ; panneaux solaires
- TISSU Benoit, 6c rue des Moley ; abri de jardin 20 m²
- BRENIER PLANTAZ Pascale, 52 C chemin de Sergyieu ; pergola climatique
- BOIMOND Patrick, 14 chemin de la mollo, Essert ; construction d'un garage pour une voiture
- EDF ENR Marie DURIAT, 1A chemin de Vorget ; installation d'un générateratereur photovoltaïque
- PERRIOT GARNICA Elodie 14 chemin du Plantez ; clôture
- ACBAT, 14 route de la pointe ; installation de 8 panneaux photovoltaïques noires
- ALBUQUERQUE Manuel, 3 route des repingons ; couverture des rives de toit. Accord sous réserve de prescription strictes
- AL GHANIM Laila, 25 rue du lac ; agrandissement 2 fênetres existantes et fermeture avec une baie vitrée d'une véranda ouverte près de la cuisine
- FARGIER Paul, 4D chemin de la Cure ; installation d'une pompe à chaleur avec boitier extérieur
- POPOVA Nadia / BEZON Nicolas, 24 chemin de Sergyieu ; piscine non couverte. Accord sous réserve du respect des prescriptions
- DRUAUX Fabrice, 22 D rue des Moley ; grillage rigide
- JOURDANNE Christopher, 14 rte des repingons ; fenêtre de toit salle de bain de l'étage
- BEDONI Jonathan, 51 A rue de Veret ; clôture. Accord sous réserve du respect des prescriptions

PERMIS DE CONSTRUIRE

- SCCV LES JARDINS DE PAUL, rue du Borgé Lieu-dit Courtetaz-Sud ; permis modificatif : plantations, cuve de gaz, façades villa, panneaux solaires suite à visite de chantier, clôtures
- VERIN Michael, 51C rue de Véret ; permis modificatif : stationnement, terrain après visite de chantier
- BROSI Marco, 60C route de Parteyi ; prorogation n°2
- CURDY Fabrice, 6 chemin de fossio ; réhabilitation d'un logement et création d'un logement, modification des façades
- MERCIER PROMOTION – MERCIER Patrick, rue de Vérêt - Lot n°6 - Lotissement « Le Clos du Veret » ; prorogation n°1
- AUBAY Stéphane - SCCV LEMAN 360, 1 rue de Véret, devant le Nant ; transfert du permis de construire
- DUBORGEL Franck, 6 rue du Bourg ; transformation d'un atelier de réparation mécanique en logement avec garage
- GREEN CITY IMMOBILIER - AUBAY Stéphane, 1 rue de Véret, devant le Nant ; immeuble de 10 logements

ETAT CIVIL

Mariage

Estelle et Rodrigo FERNANDES BORGES, le 31 août 2024

Maria Joao OLIVEIRA BELINO et Agostinho De Araujo OLIVEIRA, le 5 octobre 2024

Justine MARCILLY et Nathanaël CHAMOT, le 2 novembre 2024

INFOS

Séniors

Les personnes atteignant l'âge de 70 ans en 2024 sont invitées à se faire connaître auprès du service accueil de la mairie pour bénéficier des avantages dus à leur âge (voyage, repas, colis...).

Garde d'enfants

Pour obtenir la **liste des assistantes maternelles agréées et la liste des jeunes personnes faisant du baby-sitting,** renseignez-vous à la Mairie 04 50 94 71 57 ou consultez le site internet.

THONON
agglomération

FAITES BROYER VOS BRANCHAGES
AU LIEU DE LES APPORTER EN DÉCHETTERIE

Jusqu'au 20 décembre 2024, vous avez la possibilité de faire appel au service de Thonon Agglomération pour le broyage des végétaux à domicile. Ce service gratuit vous permet de faire broyer vos déchets végétaux directement chez vous, facilitant ainsi leur gestion et leur valorisation. Si vous êtes intéressé, pensez à vous inscrire dès l'ouverture sur le site de Thonon Agglomération pour réserver votre créneau : **www.thononagglo.fr**/100-broyage-des-vegetaux-a-domicile.htm

Ne manquez pas cette opportunité de gérer vos déchets végétaux de manière pratique et plus écologique !

UN NOUVEAU VÉHICULE **FRANCE SERVICES** POUR ALLER À LA RENCONTRE DES USAGERS DE L'AGGLOMÉRATION

Deux ans après le lancement du service itinérant France Services dans l'agglomération, un nouveau véhicule vient remplacer l'ancien bus pour répondre plus efficacement aux besoins des usagers et améliorer l'accessibilité aux services administratifs. Plus moderne, plus ergonomique et flambant neuf, le nouveau véhicule France Services, de type Renault Master, offre un confort optimal, tant aux usagers qu'aux conseillers. Le concept quant à lui, reste inchangé : dans un seul et même lieu et sans rendez-vous, vous avez accès aux informations de premier niveau relevant des principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, France Travail, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA, la Poste et plus récemment « Le Chèque Energie » et France Renov' (accompagnement dans la réalisation et l'obtention d'aides financières liées aux travaux ou aux charges énergétiques de son logement).

Plus d'informations : 07 86 66 25 38 - **www.thononagglo.fr**
Dates, horaires et lieux des permanences sont consultables sur le site de l'agglomération. Service gratuit, ouvert à tous (avec accès PMR)

LOGEMENTS VACANTS :

bénéficiez d'un accompagnement pour vous aider à louer votre bien !

Vous êtes propriétaire d'un logement vacant et vous souhaitez le (re)mettre en location ? Bénéficiez de conseils juridiques et financiers proposés par l'ADIL 74, pour vous aider dans vos démarches ! Ce dispositif, gratuit, vous permettra d'être informé sur l'ensemble des mesures d'aides ou d'intermédiation, pour remettre votre logement sur le marché locatif (avantages fiscaux, intermédiation locative, aides financières...).

Pour plus d'informations, renseignez-vous directement auprès de l'ADIL 74 : 04 50 45 79 72
contact@pls.adil74.org
www.adil74.org

DÉCOUVREZ LES **BALADES À VÉLO** DANS LE GRAND GENÈVE

Le Grand Genève a édité cet été une carte papier inédite regroupant près de quarante balades à vélo et à VTT à travers la région, incluant des itinéraires en France et en Suisse. Disponible gratuitement aux guichets des offices du tourisme transfrontaliers, elle permet de découvrir facilement les trésors de notre territoire.

Grâce à un système de QR codes, chaque balade est accessible sur l'application Geovelo, qui guide les cyclistes en temps réel et présente les points d'intérêt. Cette carte pratique vous aide à choisir une balade, trouver la gare la plus proche et localiser les services de location de vélos.

Rendez-vous dans votre office du tourisme pour obtenir votre exemplaire !

Plus d'informations
www.grand-geneve.org/carte-velo

Pour télécharger l'application Geovelo : geovelo.app/fr/

Informations : www.thononagglo.fr - 04 50 31 25 00

Tout le mois de décembre jusqu'au 4 janvier

Salle des mariages

A CHACUN SON SAPIN...

Entrez dans l'ambiance de Noël en découvrant différents sapins réalisés avec différents matériaux...

Lundi : 8h-17h
Mardi, jeudi : 8h-18h30
Mercredi, vendredi : 8h-18h
Samedi : 9h-12h

Mercredi 4 décembre

Bibliothèque, 10h

ATELIER CRÉATIF

« NOS JOURS HEUREUX »

Donnez des couleurs pop à vos vieilles photos.

Sur inscriptions, nombre de places limitées

Vendredi 6 décembre

Salle des fêtes, à partir de 16h

MARCHÉ DE NOËL DE FARANDOLE

Vente de Vin chaud, artisans locaux, vente de sapins, chorale de Noël, dîner sur place ou à emporter de spécialités savoyardes et plus...

Spectacle de l'école à 17h.

Samedi 7 décembre

- Salle polyvalente du bas

STAGE DE QI GONG

Contact : 06 84 64 23 84

- Salle des fêtes, 20h

THÉÂTRE À MESSERY

« Ils n'iront plus au bal »

Lecture spectacle de la tragédie d'Habère-Lullin à la Noël 1944.

Mercredi 11 décembre

Bibliothèque, 10h30

HEURE DU CONTE

SPÉCIAL NOËL

Vendredi 20 décembre

Ludothèque, 20h

SOIRÉE JEUX

Mardi 14 janvier

Salle des fêtes, 19h

VŒUX DU MAIRE

Samedi 25 janvier

Salle des fêtes, 20h

THÉÂTRE À MESSERY

« Le fou du roi »

Une farce burlesque, interactive conçue dans un univers médiéval et clownesque. A partir de 12 ans

Samedi 15 février

Salle polyvalente du bas

STAGE DE QI GONG

Contact : 06 84 64 23 84

Le maire et le conseil municipal de Messery vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année !